

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : DEV-2016-035</b>
<b>Direction du développement économique et de la promotion</b>
<b>Service</b>
<b>Objet : Renonciation au bénéfice d'une servitude établie sur une partie des lots 1 961 433 et 1 961 434 du cadastre du Québec, rue Ernest-Fournier et rue du Moulin-Ross (secteur St-Nicolas)</b>
<b>Date : 01/02/2016</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 16 février 1952, le propriétaire du lot 157 de l'ex-paroisse de St-Nicolas signalait un acte notarié par lequel il accordait à la Corporation municipale de la paroisse de St-Nicolas une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie de ce lot.

Cet acte notarié fut publié le 19 février 1952 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 103 443.

La servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout consentie en 1952 est toujours en vigueur et grève aujourd'hui une partie des lots 1 961 433 et 1 961 434 du cadastre du Québec (ces deux lots correspondent à la partie de l'ancien lot 157 où la servitude en question a été établie).

À la suite de récents travaux de réfection des services municipaux sur les rues Ernest-Fournier et du Moulin-Ross (secteur St-Nicolas), il appert que cette servitude n'est plus nécessaire puisque les conduites d'aqueduc et d'égout justifiant celle-ci ont été désaffectées. Le service du Génie recommande donc que nous renoncions au bénéfice de ladite servitude.

Il est donc nécessaire, pour la Ville, de renoncer au bénéfice de la servitude grevant une partie des lots 1 961 433 et 1 961 434 du cadastre du Québec, les frais y afférents étant en conséquence à la charge de la Ville.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Contrat notarié doit être préparé et validé pour signature par le Ville (environ 4 mois).

### FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
2 000 \$	Frais acte notarié			
74 \$	taxes nettes			
2 074 \$	Total			
2 100 \$	Total arrondi			

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire :1159-23
  - Règlement « Omnibus » RV-2012-11-59, résolution CE-2013-11-93 \_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 02 10 2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Conseil de Ville du 22 février 2016 afin de libérer les propriétés affectées par la servitude existante.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Germain Castonguay, INFRA	3-11-2015	Validation des besoins de la Ville et disponibilité budgétaire
Amélie Cadieux-Cardin, DAJG	26-01-2016	Volet juridique

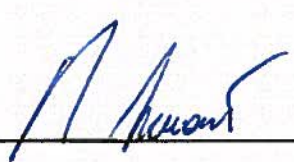


**RECOMMANDATION (énoncé)**


Il est proposé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de Lévis de renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égout créée par l'acte notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 103 443, qui grève une partie des lots 1 961 433 et 1 961 434 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction a être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

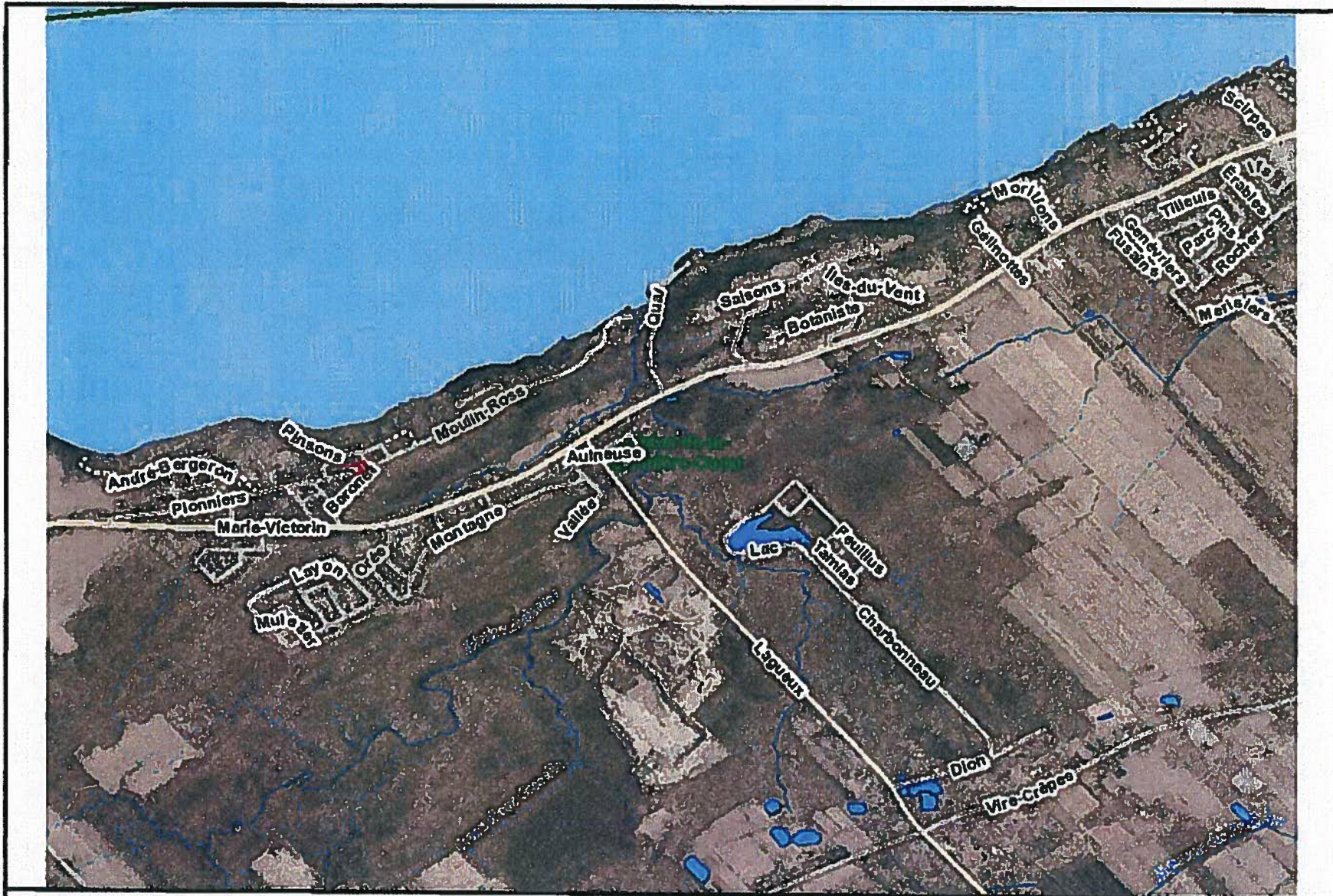
- Liste des pièces jointes :      **Annexe A** : Plans à petite moyenne et grande échelle  
   **Annexe B** : Acte notarié publié le 19 février 1952 au bureau d'enregistrement de Lévis sous le numéro 103 443.  
   **Annexe C** : Plan d'une partie des lots 1 961 433 et 1 961 434

Préparé par : <u>Julie Gagné,É.A.</u>		Titre d'emploi : <u>Conseillère en gestion immobilière</u>	
Recommandé par :			
	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Chef de service			
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : <u>02 102 12016</u>	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :       Date : 6 12 12016





Lots 1 961 433 et 1 961 434

18/11/2015 02:35:56

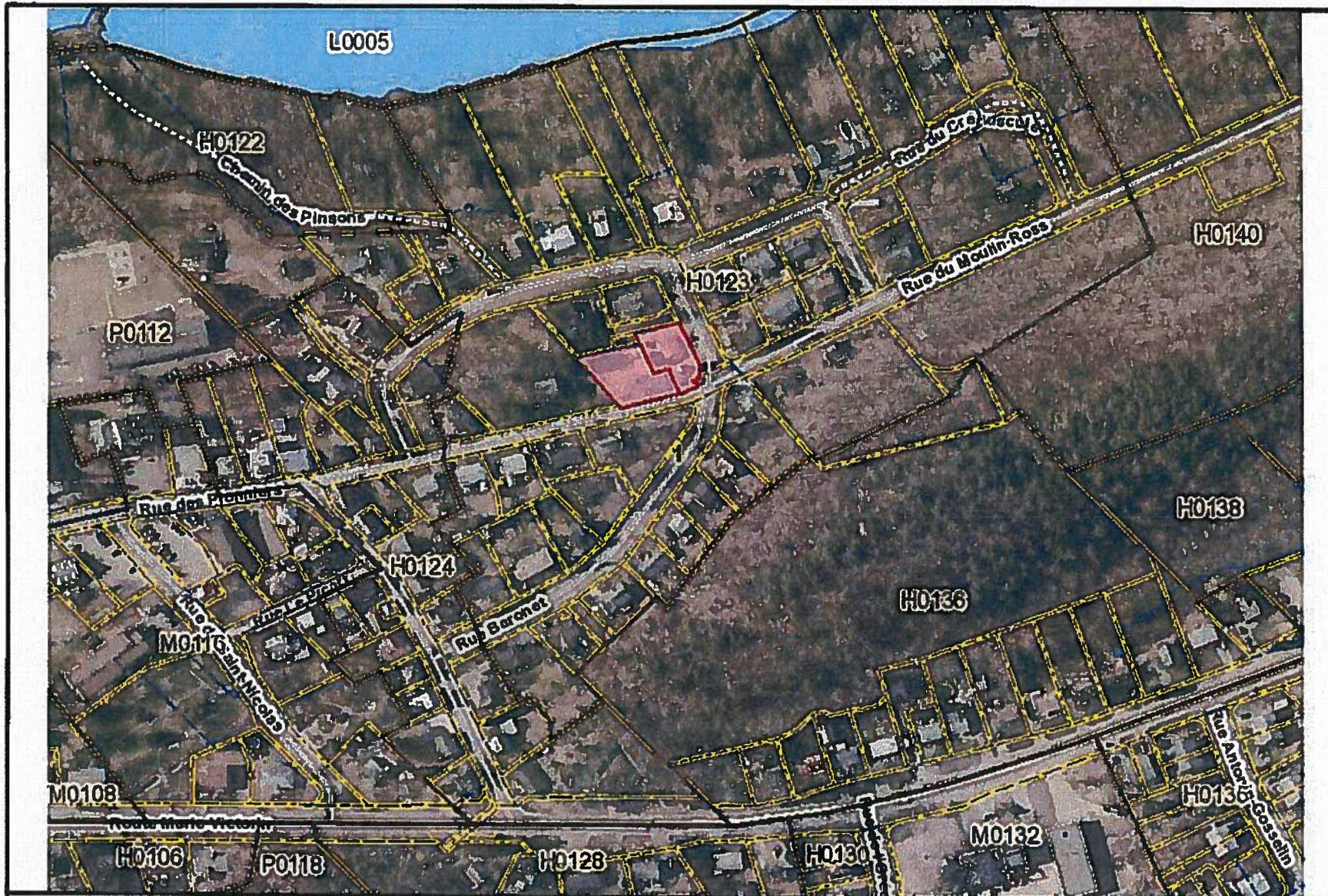


Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale.



Annexe A





Lots 1 961 433 et 1 961 434

18/11/2016 02:34:54



Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale.







Lots 1 961 433 et 1 961 434

18/11/2015 02:33:33



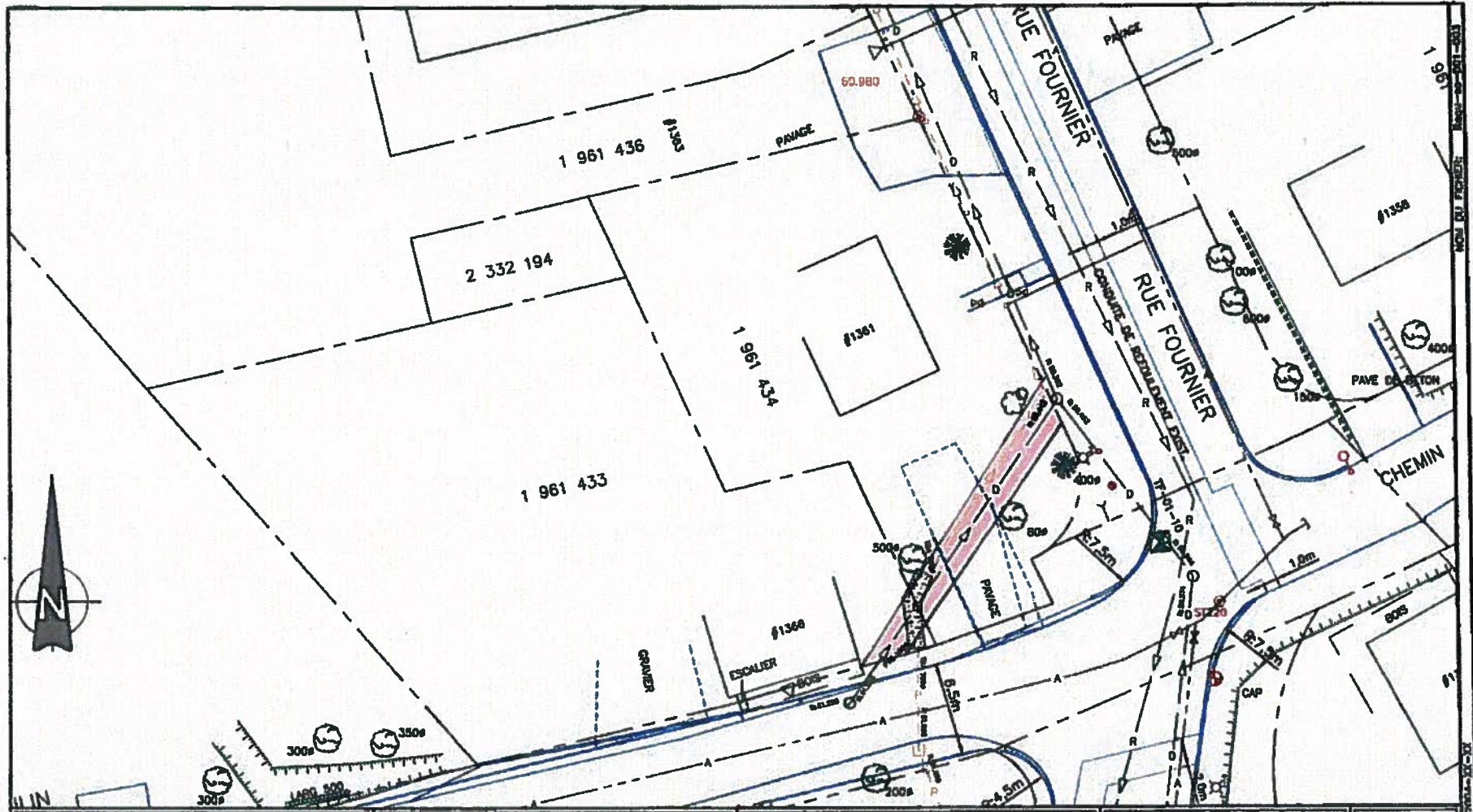
gacit <sup>web</sup>

0 17.5 35 M tres

Ville de L vis: Cette carte n'a aucune valeur l gale.







PROJET :  
**RÉFECTION RUE DES PIONNIERS  
SECTEUR SAINT-NICOLAS**

TITRE :  
**SERVITUDE EXISTANTE A ABANDONNER  
# 1361 RUE FOURNIER # 1366 Moulin  
LOT 1 961 434, LOT 1 961 433**

NO.	DESCRIPTIONS	DATE

ÉCHELLE  
HORIZONTALE : n/d  
VERTICALE :

PROP. PAR :	
DESS. PAR : G.C.	
DATE : 14-04-2013	
1	1

ANNEXE C